

energir

Renforcement des mesures préventives pour les techniques sans tranchée

Congrès INFRA
Le 3 décembre 2019

Agenda de la présentation

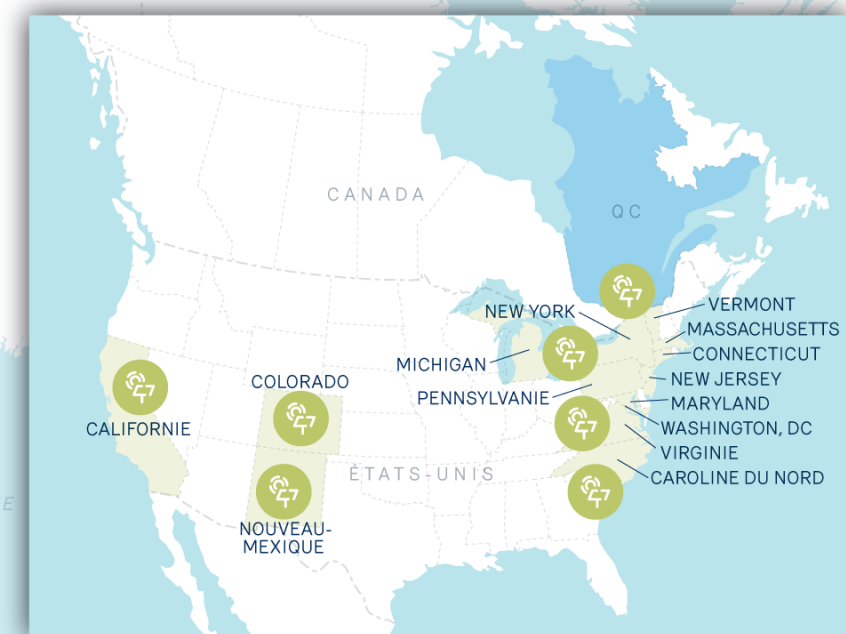
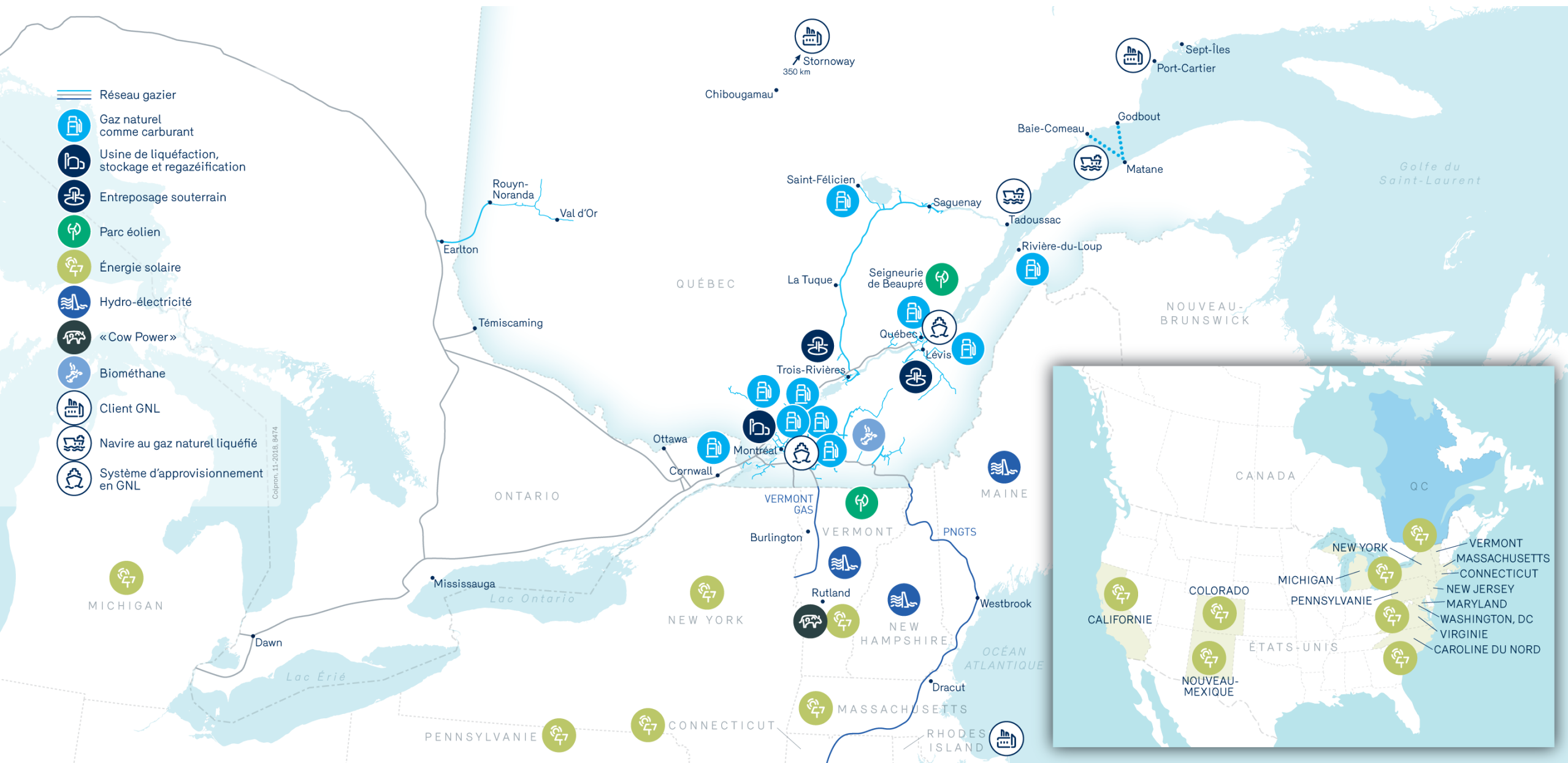
ÉNERGIR

1. À propos d'Énergir
2. Contexte
3. Mesures préventives mises en place
4. Quoi faire en cas de croisement d'égout ?
5. Questions ?



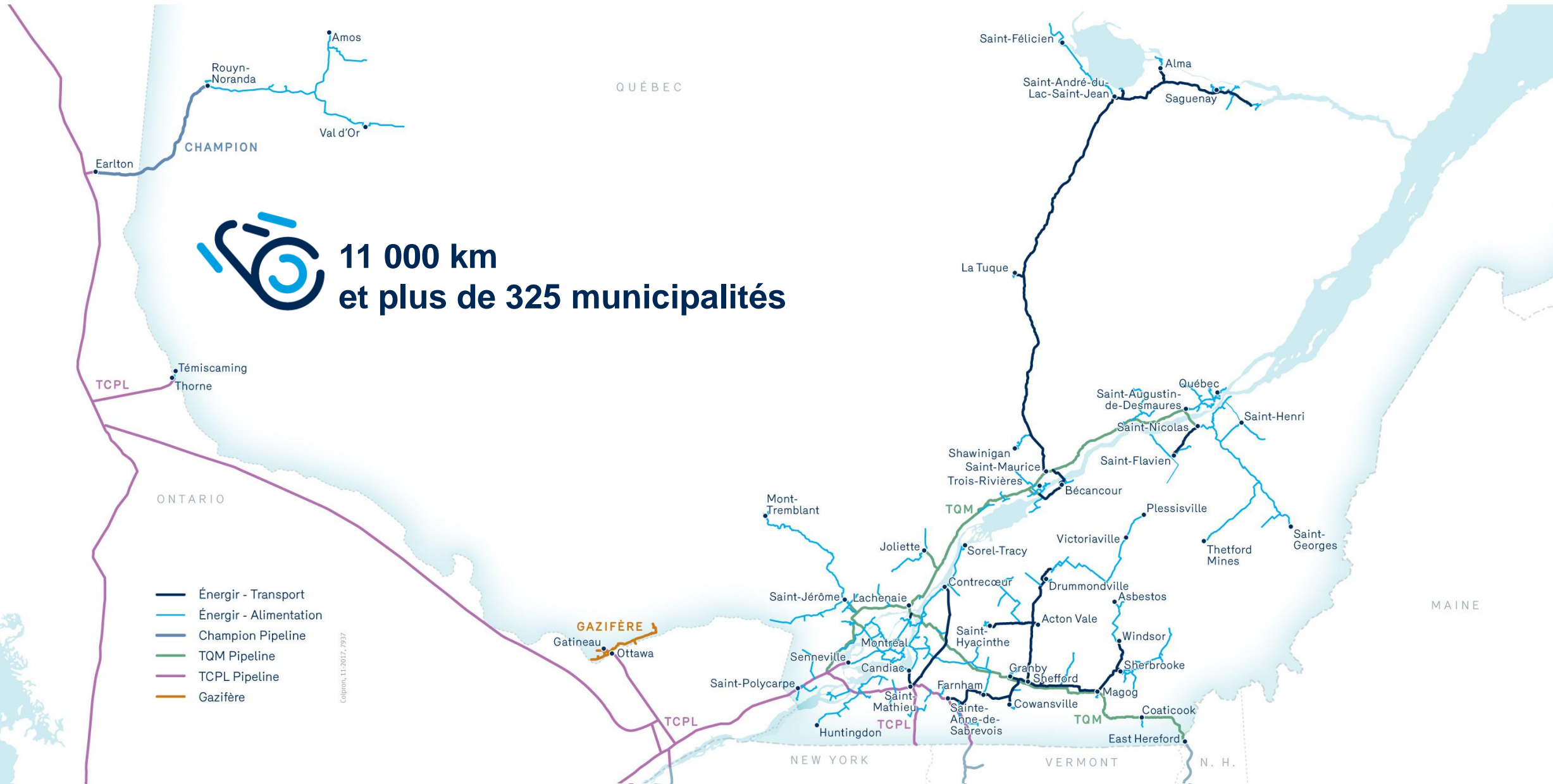
Nos énergies sur plusieurs territoires

- Réseau gazier
- Gaz naturel comme carburant
- Usine de liquéfaction, stockage et regazéification
- Entreposage souterrain
- Parc éolien
- Énergie solaire
- Hydro-électricité
- « Cow Power »
- Biométhane
- Client GNL
- Navire au gaz naturel liquéfié
- Système d'approvisionnement en GNL



Copron. 11-2018. 9474

Réseau de distribution de gaz naturel au Québec



2. Contexte



Contexte

- Février 2010
- St-Paul, Minnesota
- Nettoyage d'égout par un plombier causant une explosion



Qu'est-ce qu'un croisement d'égout ?

- Lors de travaux sans tranchée visant à installer de nouvelles infrastructures publiques, il est possible que des **croisements involontaires aient eu lieu avec des infrastructures existantes** souterraines (conduites, massif, etc.).



Quel est le risque ?

- Les outils **tranchants** ou les jets d'eau à **haute pression** utilisés pour nettoyer les conduites d'égout pourraient endommager la conduite de gaz naturel.
- Cette situation pourrait entraîner une **fuite**, un incendie ou même une explosion.



3. Mesures préventives mises en place



Volet *legacy*

- **Inspection par caméra** des égouts pour cibler les potentiels croisements d'égouts existants ;
- Collaboration cruciale avec les villes.



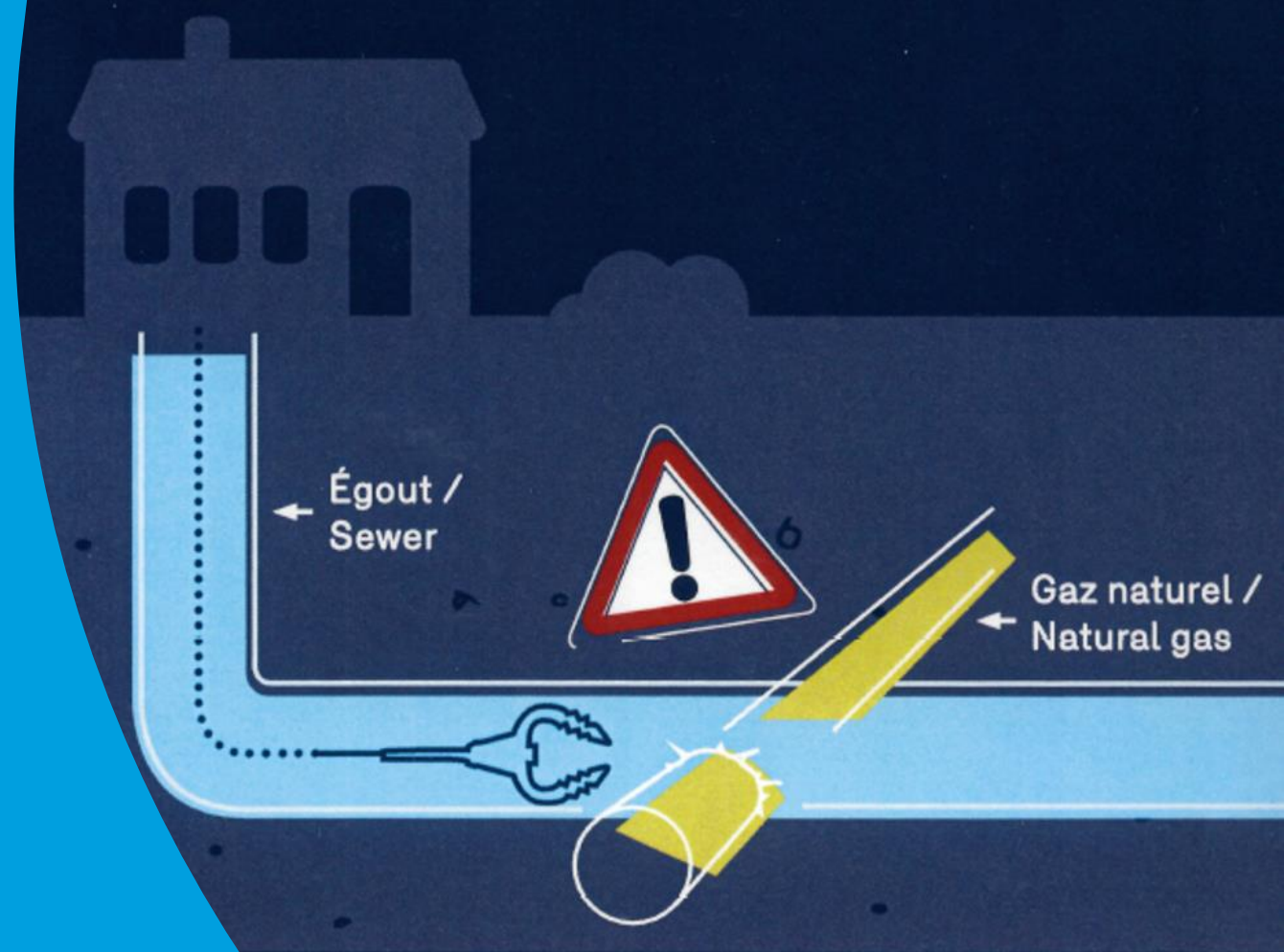
Volet nouvelles constructions

- Énergir privilégie les techniques avec tranchée ouverte pour installer ses conduites;
- Si ce n'est pas possible, plusieurs **mesures préventives** (localisation des égouts, utilisation de la bioball, etc.) doivent être déployées pour s'assurer de ne pas faire de croisements d'égouts ;
- Il s'agit d'une question de sécurité !



Volet sensibilisation

- Plombiers et partenaires ;
- Programme de divulgation des risques aux municipalités ;
- Collabore avec le CERIU lors de leurs formations aux employés municipaux et firmes d'inspection d'égouts et aqueducs ;
- Collaboration avec Info-Excavation ;
- Campagne ciblée.



4. Quoi faire en cas de croisement d'égout ?



Vous soupçonnez qu'une conduite de gaz naturel croise votre égout ?

- Appelez-nous au **1 800 361-8003**.
- Énergir fera les vérifications requises et corrigera la situation, et ce, à ses frais.



Merci !

Des questions ?

